

CLINIQUE DU DROIT DES AFFAIRES

Aix en provence

Des consultations gratuites pour tous en lien
avec le droit des affaires réalisées par des
étudiants encadrés par des professionnels

www.cliniquedudroitdesaffaires.fr

LA PREMIÈRE CLINIQUE DU DROIT DES AFFAIRES EN FRANCE

La Clinique du Droit des Affaires, située au cœur de la ville d'Aix-en-Provence, est une association spécialisée dans le domaine du droit des affaires.

A l'initiative du Cabinet d'avocats BRUZZO-DUBUCQ, et partant du postulat que la formation juridique connaissait une carence quant à la professionnalisation des étudiants en droit ; la Clinique du Droit des Affaires a pour principale vocation d'ajouter un aspect « pratique » à travers une formation résolument tournée vers l'excellence.

Ainsi, la Clinique met à la disposition des justiciables, et ce de façon totalement gratuite, le savoir-analyser des étudiants mais aussi l'expertise des professionnels encadrants, afin de résoudre des problématiques juridiques liées au monde de l'entreprise.

PROFESSIONNALISATION DES ÉTUDIANTS EN DROIT

Inspiré des Law Clinics américaines, la Clinique du Droit des Affaires permet aux étudiants de travailler sur des cas réels et de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises au cours de leurs études.

L'étudiant sera ainsi confronté à la réalité juridique du monde des affaires et aux difficultés inhérentes à l'entrepreneuriat. Cela lui permettra d'étayer son savoir-faire juridique et de le préparer à son avenir en tant que futur professionnel du droit.

UN OBJECTIF SOCIÉTAL

L'un des objectifs majeurs de ce projet est avant tout social. En effet, la Clinique permet de faire le lien entre deux mondes trop souvent éloignés : la théorie acquise à l'Université et la pratique du monde professionnel.

La Clinique élargit les possibilités d'accès au droit pour les justiciables et leur permet de connaître les droits et obligations inhérentes à leurs statuts.

Ainsi, auto-entrepreneurs, chefs d'entreprises, artisans et start-up, peuvent bénéficier d'un avis juridique totalement gratuit dont la fiabilité est assurée par l'expertise des professionnels encadrants de la Clinique.

UN RÉSEAU DE JURISTES

La Clinique du Droit des Affaires s'appuie sur un solide réseau de professionnels du droit (avocats, professeurs, maîtres de conférence, doctorants...) et également d'étudiants sélectionnés pour leurs compétences et leurs qualités.

Les membres de la Clinique sont par ailleurs acteurs du monde juridique et assument des responsabilités au sein de l'avocature, participent pour certains d'entre eux aux enseignements dispensés à la Faculté de droit de l'Université Aix-Marseille et interviennent dans de nombreux colloques.

Grâce aux compétences de ses membres, la Clinique du Droit des Affaires est capable de fournir des avis juridiques pertinents, et un accompagnement adapté, rapide et efficace.



Contact

CLINIQUE DU DROIT DES AFFAIRES

Projet soutenu par le cabinet d'Avocats BRUZZO DUBUCQ

24, Cours Saint Louis
13100 Aix-en-Provence



Tél : 04 86 91 14 96
contact@cliniquedudroitdesaffaires.fr



Clinique du Droit des Affaires